

Les Échos DE MONTARDON

#43
AOÛT 2020

www.montardon.org



Présentation du nouveau conseil municipal



Les comptes de la commune
toujours dans le vert

—
04

Le marché des
producteurs maintenu

—
07

Coronavirus : la solidarité
montardonnaise à l'honneur

—
07

édito

Chères Montardonnaises,
chers Montardonnais,

La publication de ce bulletin municipal va d'abord me permettre de vous remercier très sincèrement de la confiance que vous m'avez apportée lors des dernières élections municipales. Mon équipe et moi-même mettrons tout en œuvre pour assurer la continuité de l'action qui a été réalisée jusque-là. Le travail exceptionnel réalisé par Anne-Marie Fourcade, la maire sortante, durant les deux derniers mandats, a été salué par tout le territoire. Il m'appartient désormais de poursuivre la dynamique. Nous allons continuer à améliorer le cadre de vie des Montardonnais en prenant en considération les enjeux de demain qui se précisent avec les conséquences de la pandémie.

Le coronavirus a bouleversé notre mode de vie. Même si notre région a été épargnée, nous devons, dans l'intérêt de tous, continuer à nous préserver. Notre village compte des personnes vulnérables, nous avons le devoir de les protéger. Je vous incite très fortement à poursuivre les gestes barrières et à respecter les consignes sanitaires émises par le gouvernement. Depuis le début de la pandémie, Montardon s'est mobilisé. Je ne remercierai jamais assez les personnes qui ont donné de leur temps pour fabriquer les premiers masques en tissu ou celles qui ont aidé les personnes âgées ou fragiles dans leur vie quotidienne. J'en profite également pour dire toute ma gratitude à nos agents communaux pour leur engagement durant cette période. La solidarité a été une force durant cette période difficile, nous devons l'entretenir pour dépasser les conséquences durables de cette crise.

La pandémie nous demande de modifier nos modes de vie. Notre capacité collective à nous adapter rapidement à la situation sanitaire sera notre qualité première pour aller de l'avant en attendant un vaccin qui nous libérera de ce virus. Je souhaite donc maintenir les manifestations prévues pour cette fin d'année dans le strict respect des mesures sanitaires qui nous sont communiquées. Cela nous demande des efforts supplémentaires de vigilance, d'attention, de prudence, mais aussi de créativité et d'inventivité pour nous adapter à cette situation.

Je vous remercie pour toutes les énergies que vous avez mobilisées et que vous mobiliserez encore pour reprendre en main nos vies et celles de nos enfants.

Stéphane BONNASSIOLLE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Avec plus de 70 % des votes, la liste "Montardon Mon Village" menée par Stéphane Bonnassiolle a remporté le scrutin du 22 mars.

Les chiffres du dernier scrutin (info préfecture)

 1 849
Inscrits

 1 046
votants soit 56,6 %

1 015 
exprimés soit 54,9 %

11 
blancs soit 0,6 %

 
718
voix pour
S. Bonnassiolle
soit 70,7 %

 
297
voix pour
J. Pouban
soit 29,3 %

Cinq adjoints au maire

Proportionnellement à la taille de la commune, cinq adjoints au maire ont été élus pour suppléer Stéphane Bonnassiolle dans sa fonction. Ces cinq adjoints ont tous une compétence bien définie.

1^{ère} adjointe: Céline Hiale-Guilhamou, en charge des affaires scolaires et des associations.

2^{ème} adjoint: Thierry Gadou, en charge du personnel communal et des affaires intercommunales. Il est élu 5^{ème} vice président de la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

3^{ème} adjointe: Nuala Draescher, en charge de l'aménagement.

4^{ème} adjoint: Frédéric Gommy, en charge du patrimoine.

5^{ème} adjointe: Sylvia Pizel, en charge des animations.

Deux conseillers délégués

Afin d'assurer différentes missions dévolues aux élus, des délégations à certains conseillers municipaux sont indispensables. De ce fait, André Pouban sera chargé des affaires concernant la voirie et les réseaux, et Stéphane Baudy sera chargé plus particulièrement du commerce et de la communication.



Stéphane Bonnassiolle
Maire



Céline Hiale-Guilhamou
1^{ère} adjointe



Thierry Gadou
2^e adjoint



Nuala Draescher
3^e adjointe



Frédéric Gommy
4^e adjoint



Sylvia Pizel
5^e adjointe



André Pouban
Conseiller délégué



Maryse Tircazes
Conseillère



Stéphane Baudy
Conseiller délégué



Fanny Coudure
(nouvelle élue)
Conseillère



Vincent Berges-Ragoche
Conseiller



Hélène Bernadet
(nouvelle élue)
Conseillère



Cédric Boissière
(nouvel élu)
Conseiller



Lynda Pedarrieu
(nouvelle élue)
Conseillère



Thomas Beugnies
(nouvel élu)
Conseiller



Sabine Daube
(nouvelle élue)
Conseillère



François Subias
(nouvel élu)
Conseiller



Jacques Pouban
(opposition)
Conseiller



Marie Hélène Beaussier
(opposition)
Conseillère

Les commissions

Finances S. Bonnassiolle, M.H. Beaussier, C. Boissière, F. Coudure, T. Gadou, S. Pizel, A. Pouban, F. Subias, M. Tircazes.

Personnel T. Gadou, S. Baudy, M.H. Beaussier, N. Draescher, C. Hiale-Guilhamou, F. Subias.

Aménagement N. Draescher, V. Berges, F. Coudure, T. Gadou, F. Gommy, J. Pouban, S. Pizel, F. Subias, M. Tircazes.

Animations S. Pizel, S. Baudy, T. Beugnies, S. Daube, N. Draescher, J. Pouban.

Écoles/associations C. Hiale-Guilhamou, M.H. Beaussier, H. Bernadet, T. Beugnies, C. Boissière, S. Daube, L. Pedarrieu, M. Tircazes.

Patrimoine F. Gommy, A. Pouban, V. Berges, H. Bernadet, C. Boissière, F. Coudure, N. Draescher, J. Pouban, L. Pedarrieu.

Communication S. Baudy, F. Gommy, C. Hiale-Guilhamou, N. Draescher, T. Gadou, S. Pizel.

Économie S. Baudy, M.H. Beaussier, S. Daube, C. Hiale-Guilhamou, L. Pedarrieu, S. Pizel, A. Pouban.

Élections des élus au CCAS

C. Hiale-Guilhamou, S. Daube, M.H. Beaussier, L. Pedarrieu, S. Pizel et T. Beugnies formeront le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Désignation des délégués au Syndicat des Eaux LUY-GABAS-LEES

Le Conseil Municipal a désigné André Pouban (titulaire) et Thierry Gadou (suppléant).

Désignation des délégués au CIAS

Le Conseil Municipal a désigné S. Pizel, N. Draescher et S. Bonnassiolle.

Désignation des délégués au Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques

Le Conseil Municipal a désigné C. Boissière (titulaire) et F. Gommy (suppléant).

Désignation d'un délégué au Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

Le Conseil Municipal a désigné F. Gommy (titulaire) et F. Subias (suppléant).

Désignation des délégués locaux au CNAS

Le Conseil Municipal a désigné T. Gadou comme titulaire auprès du CNAS.

Cinq élus communautaires

Les 5 élus communautaires sont : Stéphane Bonnassiolle, Nuala Draescher, Thierry Gadou, Sylvia Pizel et André Pouban. Vendredi 10 juillet à Sévignacq, Thierry Gadou a été élu 5^{ème} vice président de la Communauté de Communes des Luys en Béarn, en charge du patrimoine et des réseaux.

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Le Budget Primitif 2020 a été voté le 9 mars 2020 à la majorité des membres de l'ancienne équipe (16 voix pour et 3 abstentions). La commission financière a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année.

Les chiffres pour 2020

Investissement: Dépenses/Recettes: 1 041 290,29 €. Fonctionnement: Dépenses/Recette: 2 317 578,21 €.

INVESTISSEMENT 2020

239 000 €

Bâtiments communaux

26 000 €

Matériel et services techniques

3 000 €

Matériel administratif

7 000 €

Groupe scolaire

80 000 €

Voiries

3 000 €

Cimetière

2 000 €

Études

170 000 €

Centre commercial

17 000 €

Rénovation éclairage public

12 000 €

Voirie divers

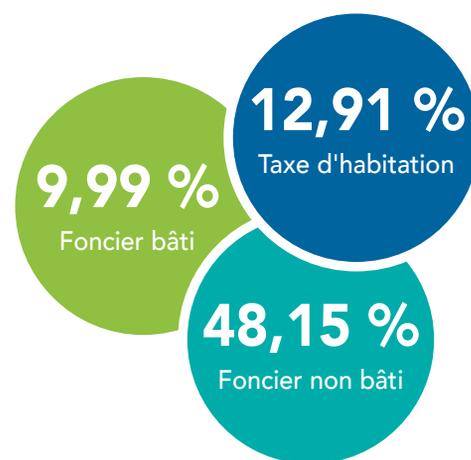
ÉTAT DE LA DETTE 2020



L'encours de la dette est d'environ 1 104 000 € au 1^{er} janvier 2020. La capacité de désendettement est d'environ

3,21 ans. La zone dangereuse se situe aux alentours de 11-12 années. La commune a donc un bon endettement avec un encours relativement faible et un ratio d'endettement favorable.

TAUX D'IMPOSITION 2020



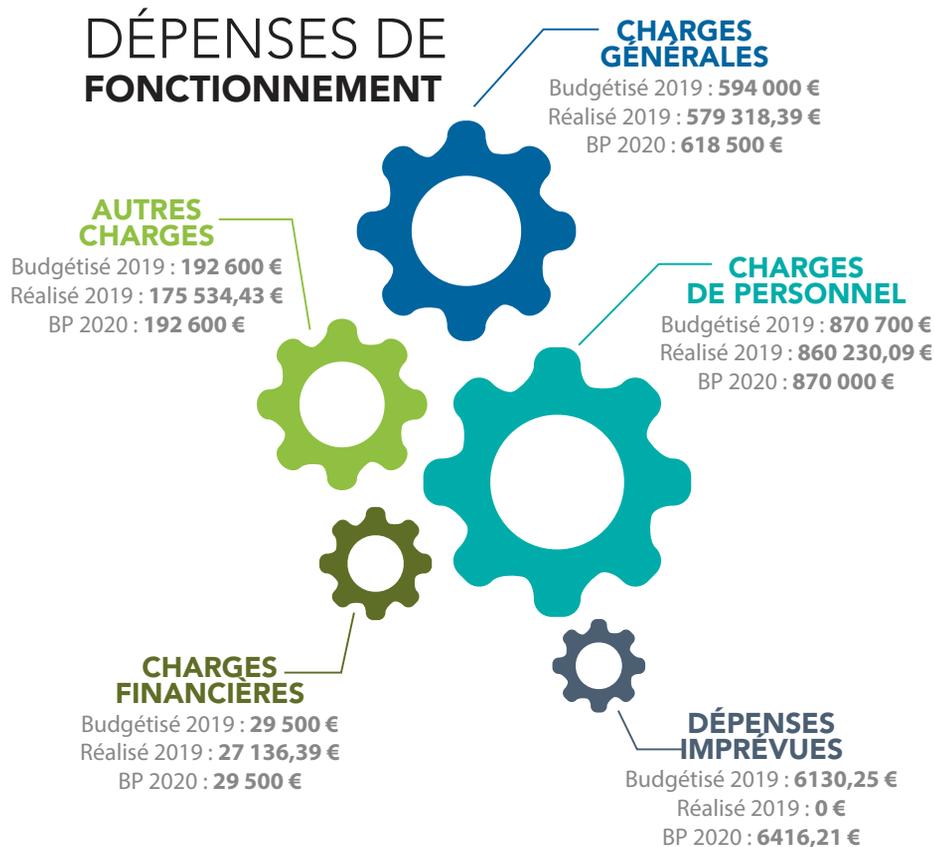
TOTAL: 818 652 euros

BAISSE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

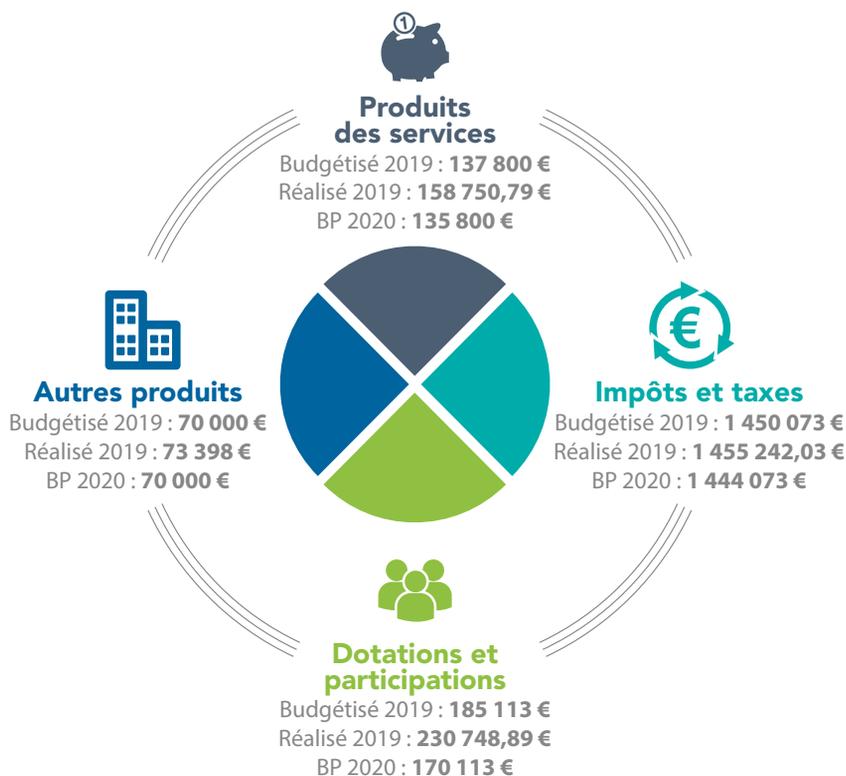
La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) était de 248 500 € en 2013. En 2019, la commune n'a perçu que 93 913 €, soit 62 % de moins qu'en 2013.



Compte Administratif 2019



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



32 155 € pour les associations

La volonté municipale est toujours de soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation de Montardon. La commission "vie associative" a étudié l'ensemble des demandes de subventions reçues. Lors du conseil municipal du 9 mars, il a été décidé d'allouer les subventions suivantes aux associations qui en ont fait la demande.

- Pelote (305 €)
- Donneurs de Sang (200 €)
- APE (300 €)
- Anciens combattants (300 €)
- Club 3^e Age (800 €)
- Foyer Rural (2000 €)
- Judo (810 €)
- Bibliothèque (2500 €)
- Comité des Fêtes (8000 €)
- SSIAD (200 €)
- Mawela Danses (1010 €)
- CCAS (3500 €)
- OCCE Maternelle (3760 €)
- OCCE Primaire (6240 €)
- Club Photo (250 €)
- Montardon Accro'BIKE (260 €)
- Projet jeunes centre social Alexis Peyret (200 €)
- Lycée Agricole (200 €)
- Montardon d'Achille (270 €)
- ADMR (200 €)
- UNSS cross (200 €)
- Art et création (250 €)
- Art Muse et Vous (200 €)
- Jeunes sapeurs-pompiers (200 €).

— Avec l'aide de la fondation du patrimoine, la toiture de l'église est flambant neuve.



Rénovation du patrimoine

satisfaisant. La girouette, représentant un coq, qui trône au sommet de la toiture, a été réalisée par Ludovic, employé communal. Rappelons que pour rénover la toiture et la zinguerie, il aura fallu près de 64000 € HT, un budget raisonnable, vu l'ampleur des travaux. Si le Conseil Départemental et l'État ont soutenu ce projet à hauteur de 26000 €, la municipalité avait également demandé à la Fondation du patrimoine de mettre en place une collecte de don. "C'était une première pour la commune, nous n'avions jamais fait cette démarche auparavant. Nous avons récolté 4150 euros, c'est déjà bien" souligne André Poublan, l'ancien adjoint au maire en charge des bâtiments communaux, aujourd'hui conseiller délégué.

Une rénovation de la toiture de l'église très réussie

C'est fini ! Les 400 m² de la toiture de l'église Saint Michel de Montardon ont été rénovés, l'église est de nouveau étanche. Les travaux sont terminés depuis le mois de mars et l'on peut s'apercevoir que le résultat est très



— Le coq, qui trône au sommet de la toiture, a été réalisé par Ludovic, employé communal.

880 M DE CANALISATIONS REMPLACÉS ET DES RÉSEAUX ENFOUIS

Profiter d'enfouir des réseaux secs et, en même temps, remplacer une canalisation d'eau, vieille de 50 ans et fuyante, c'est le bon plan qu'ont orchestré la commune de Montardon et le Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées.

Les 880 m linéaires de canalisations à remplacer le seront entre la sortie de la commune de Buros (chemin Penouilh) et l'entrée de Montardon, plus précisément au niveau du chemin Lahourcade. De ce fait, la route de Buros va être fermée quelques semaines, ce qui va forcément perturber le trafic, même si une déviation va être mise en place. Cette opération a été largement expliquée aux riverains lors d'une réunion qui s'est tenue le vendredi 17 juillet à la Maison pour tous de Montardon, en présence de nombreux élus, de Nicolas Maurino, technicien du syndicat, et d'Alain Poumeyrol, responsable des services techniques de la commune.

Pendant le remplacement de la canalisation d'eau, les réseaux secs (électricité basse tension, téléphone, fibre optique) vont être enterrés. Concernant l'électricité, l'entreprise mandatée devra rentrer chez les propriétaires (avec leur accord) pour amener et brancher le câble au compteur existant. Ces travaux seront financés par le syndicat des eaux. Les riverains n'auront rien à payer. Le coût de l'opération s'élève à 246422,16 €. La commune participera à hauteur de 127446,80 €, le reste étant financé par le syndicat des eaux et le SDEPA (Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques). Les travaux ont débuté le 3 août et devraient être terminés le 30 novembre. La commune procédera aux finitions de surface de la chaussée et sécurisera le passage étroit en fin de montée.

Le syndicat des eaux Luy-Gabas- Lées en chiffres :

93 communes distribuées par l'eau potable

1 500 km de canalisations d'eau potable à surveiller

1,2 % de renouvellement de canalisations d'eau potable par an, soit 18 km



— Les travaux se dérouleront chemin Penouilh, entre la sortie de Buros et le chemin Lahourcade.



Le marché des producteurs maintenu !

Cette année les personnes seront moins servies à table.

Le samedi 29 août, de 18h à 23h, sur la place du village, se tiendra la 9^e édition du marché des producteurs, événement organisé par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques et la commune de Montardon.

Évidemment, il se tiendra dans des conditions sanitaires strictes, avec une distanciation sociale respectée, même si ce marché se déroulera en plein air sur la place des Pyrénées. Des produits frais, une traçabilité sûre, des prix justes, une qualité hors norme, les producteurs présents mettront tous les ingrédients nécessaires pour satisfaire la clientèle. Au cœur du marché, des tables et des chaises vous attendront pour pouvoir déguster dans une ambiance conviviale et festive, des assiettes cuisinées par les producteurs exposants. De stand en stand, vous pourrez composer votre propre menu 100 % fermier. L'ensemble du marché sera musicalement animé par le groupe « Atout Cœur ».

CORONAVIRUS : LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Face à la crise sanitaire exceptionnelle de la Covid-19, la population montardonnaise a fait preuve d'une très belle solidarité. Les élus remercient vivement tous les bénévoles qui ont donné de leurs temps et qui se sont mis au service des autres. La générosité de tous ceux qui ont fait don de matériel pour confectionner les masques (y compris des masques spécifiques pour les enfants), ceux qui ont passé d'innombrables heures en compagnie de leurs machines à coudre, et ceux qui se sont portés volontaires pour venir en aide aux personnes âgées ou fragiles, n'est pas passée inaperçue.

L'importance des réseaux sociaux

En cette période compliquée, les outils numériques ont parfois été les seuls liens qui nous ont permis de rester en contact. La création par la municipalité d'une adresse mail dédiée à la solidarité, d'une page Facebook et d'un compte Instagram, ainsi que la mise à disposition d'un numéro de téléphone spécifique, ont été précieux tant dans la gestion de cette crise au quotidien, que dans le maintien du lien social pendant toute la période.



La municipalité remercie tous les utilisateurs pour leurs différentes photos, vidéos et commentaires postés sur le compte Instagram « Montardonconfiné » pendant la période du confinement.

Bravo à Dorian Medioni qui a obtenu le plus grand nombre de likes avec la photo de son sablier « qui représente le temps, l'attente du déconfinement, [...] et la bougie (derrière) l'espoir et un hommage (en l'occurrence au personnel médical) ». Retrouvez toutes les photos de Dorian sur son compte Instagram « incipixk ».



Une implication exemplaire des acteurs du scolaire

C'est très certainement l'école qui a été la plus compliquée à gérer durant cette crise sanitaire. Dès le 16 mars, de nombreux parents ont dû s'adapter et ils se sont aperçus pour la plupart que télétravail et garde d'enfants ne font pas forcément bon ménage. Comme toutes les communes françaises, Montardon a dû fermer son école durant le confinement.



— La fin d'année scolaire a été très bien gérée par les agents.



Des inscriptions dématérialisées

Écoles, Mairie, Centre de Loisirs : toutes les inscriptions et fiches de renseignements se feront cette année de façon dématérialisée. Merci aux familles de surveiller leur boîte mail et de compléter correctement leur portail famille.

Une aide municipale pour imprimer les cours des élèves de primaire

Dans le cadre de la continuité pédagogique pour les enfants durant cette période du confinement, les enseignants ont été amenés à envoyer des cours par mail, et il était parfois indispensable d'imprimer ces supports. Les familles montardonnaises qui ne disposaient pas d'imprimante, ont pu envoyer les cours reçus par mail à l'adresse solidarite@montardon.org pour les imprimer. Une fois l'impression papier effectuée, les cours ont été déposés sous enveloppe nominative dans la boîte à livres située devant l'école. Prévenues par un SMS, les familles pouvaient venir récupérer les documents.

Une rentrée des classes particulière le mardi 12 mai

Elus, directeurs, personnels de l'école, Association des Parents d'Élèves, parents d'élèves, Centre de Loisirs, tous les acteurs du scolaire de la commune ont tenu remarquablement bien leur rôle durant cette période, ils ont été exemplaires.

La rentrée des classes du mardi 12 mai, avec la mise en place du protocole sanitaire très contraignant, n'a pas été simple. Selon le sondage lancé par la municipalité, il est ressorti que les parents de 83 enfants, sur les 95 que compte l'école maternelle, souhaitent envoyer leurs enfants à l'école. En élémentaire ce sont 126 enfants sur les 137 inscrits qui étaient prêts à reprendre le chemin de l'école. À noter que 100 % des élèves de CM2 pouvaient être en classe vu qu'ils n'étaient que 12 ! (sur 15 accordés par le protocole) Seuls les enfants volontaires, de la grande section maternelle, du CP et du CM2, sont retournés à l'école le mardi 12 mai. En maternelle, les enfants étaient par groupe de 10 maximum. En classes élémentaires, il n'y avait pas plus de 15 élèves accueillis en alternance (cadencement de 2 jours pour permettre également la continuité pédagogique à distance de tous les autres enfants).

Des règles strictes

Inutile de préciser que les règles sanitaires étaient strictes, voire rigides. Évidemment les gestes barrières étaient appliqués durant les cours et pendant les récréations durant lesquelles, les jeux de ballon et de contacts étaient interdits. Les cours des écoles élémentaire et maternelle ont été divisées en trois par des barrières. À noter également que les structures de jeux étaient fermées. Les horaires des récréations ont été décalés pour ne pas que les groupes se croisent, les lieux d'entrées différenciés selon les classes. Dans l'impossibilité de respecter les règles d'hygiène et de distanciation,



la cantine est donc restée fermée. Les repas (pique-nique), apportés par les enfants eux-mêmes, ont été pris en classe ou dehors selon la météo. À noter que la cantine est restée fermée jusqu'aux vacances scolaires, soit le 3 juillet.

Le retour à la "presque normale" dès le 22 juin

Suite à l'assouplissement du protocole sanitaire, les écoles de Montardon ont pu accueillir tous les enfants dès le 22 juin. "À Montardon, nous avons de la chance, les élèves sont seuls à leur table, et en plus les salles sont relativement grandes" précise Céline Hialé Guilhamou, 1^{ère} adjointe au maire, en charge du scolaire.

La gratuité de la garderie

Comme depuis le début de la crise, tous les temps de service périscolaires sont restés gratuits jusqu'aux vacances. La mairie de Montardon tient à remercier chaleureusement les enseignants et les personnels municipaux qui ont su se mobiliser et s'adapter sans cesse pour accueillir les enfants de soignants dès le début de cette crise et les autres élèves dans les différents stades du déconfinement.

Le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) utilisé

Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles, le gouvernement avait mis en place début mai, le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C). Convaincue de son intérêt, la commune de Montardon s'était positionnée parmi les toutes premières du département pour mettre en place ce dispositif entre le 11 mai et le 19 juin, ce qui a permis d'accueillir davantage d'enfants et de leur offrir une pratique de nombreuses activités sport et santé. Depuis le 11 mai, des employés supplémentaires ont donc été embauchés par le centre de loisirs afin d'accueillir tous les jours, un groupe de plus de l'école élémentaire et un autre de la maternelle. Une autre bonne nouvelle pour les petits, c'est la réouverture de l'aire de jeux depuis le 12 juin, et qui a connu un véritable succès tout l'été.



— C'est Stéphane Bonnassiolle (à droite), maire de la commune, qui a remis les enveloppes aux jeunes travailleurs.

DES ATELIERS JEUNES PLÉBISCITÉS

La municipalité de Montardon accueillait du 20 au 24 juillet, cinq jeunes Montardonnais dans le cadre des "ateliers jeunes", un projet émanant de la Communauté de Communes des Luys en Béarn. Noah Hontag, Florian Feugas, Isham Eljaouhari, Clément Gauthier, Hadrien Sadok, encadrés par Mathieu Alatinte, animateur au centre social de Serres-Castet, ont nettoyé et repeint, avec une grande application, les jeux 3- 5 ans situés entre la salle polyvalente et l'école. Ils se sont ensuite attaqués aux murs et boiseries des douches de la salle polyvalente. Ces cinq matinées de travail ont permis à ces jeunes de mettre un pied dans le monde du travail. À la fin du chantier, les "travailleurs" ont reçu chacun une enveloppe de 90 € de la part de la municipalité, une petite somme bien appréciable lorsque l'on est en vacances !



Un service d'alerte événement

Un nouveau service d'alerte a été mis en place par la municipalité en début d'année.

"Alerte Événement" est un service gratuit de Télé-alerte qui permet aux administrés inscrits en ligne de recevoir des SMS d'alertes. Ces alertes informent sur des événements telles que des inondations, de fortes pluies ou orages, un incendie, une fuite de gaz etc.

— Pour s'inscrire, rien de plus simple :

En ligne sur www.alerte-evenement.fr/MONTARDON-alerte/inscription
L'inscription peut aussi se faire par téléphone au 05 36 36 64 04.

Conformément à la loi informatique et liberté, la Mairie sera seule utilisatrice de vos données personnelles. Selon le RGPD vous pourrez vous désinscrire en utilisant le même formulaire web que pour l'inscription ou en composant le 05 36 36 64 04.

Montardon en étroite collaboration avec le monde agricole

Au sein de la seule Zone Agricole Protégée du Département, Montardon favorise le développement des activités liées à l'agriculture.

Arrivé bientôt à son terme, le bail emphytéotique entre la commune de Montardon et l'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) a été renouvelé le mercredi 15 juillet, dans la salle du conseil municipal montardonnais. Pour l'AGPM, le renouvellement du bail signé par Stéphane Bonnassiolle, maire de Montardon et Daniel Peyraube président de l'AGPM, permet d'affirmer son ancrage sur le territoire et confirme ses investissements en prévoyant notamment de réhabiliter le méthaniseur.

Profitant de cette occasion, la commune a également conclu un bail tripartite avec l'AGPM et l'APESA (Centre technologique en environnement et maîtrise des risques) pour accueillir cette nouvelle activité sur la zone. C'est Benoît de Guillebon, en qualité de directeur qui a signé le bail pour l'APESA. Le soutien de la commune et de l'AGPM, société historique du monde agricole sur notre territoire, va permettre à l'APESA de construire un nouveau bâtiment afin de s'enraciner dans cette zone entièrement dédiée à l'agriculture.



— Lors d'une réunion à Serres Castet, Alain Parrot, Directeur de THD64, a fait le point de l'avancement des travaux de la fibre sur notre territoire.

LA FIBRE ARRIVE DANS LA COMMUNE

La Délégation de Service Public pour la construction, l'exploitation et la commercialisation du réseau Très Haut Débit en fibre optique (THD64), couvrira, d'ici à fin 2023, 100 % du territoire en FTTH*.

226 490 prises sont en cours de déploiement dans 534 communes du territoire des Pyrénées Atlantiques pour permettre à tous de bénéficier d'un accès Internet par une connexion en fibre optique de bout en bout.

"Le développement du réseau a fortement avancé sur le territoire. Nous développons le réseau jusque devant votre maison, ensuite ce sont les opérateurs commerciaux qui finalisent. À Montardon, nous sommes moins avancés. 200 prises (soit 15 %) sont connectables sur les 1 300 à réaliser. Sachez que beaucoup de communes attendent que les travaux démarrent" déclare Alain Parrot, Directeur de THD64.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargement se réduisent considérablement, la fibre va faciliter la vie des entreprises.

— **Pour savoir si votre foyer est éligible :** connectez-vous à www.lafibre64.fr. Cherchez votre adresse dans "le Chantier en direct" et découvrez si oui ou non vous êtes éligible. À l'heure actuelle, seuls Orange et SFR peuvent vous proposer une offre.

* FTTH est l'acronyme anglais de « Fiber To The Home » qui veut dire "fibre jusqu'au domicile". L'abonné est alors directement raccordé par une fibre optique de "bout en bout". Une fibre est tirée entre le nœud de raccordement optique (NRO) et l'intérieur du logement pour être raccordée à un modem.

LE CCAS, L'UN DES POINTS FORTS DE LA COMMUNE

Si le maire Stéphane Bonnassiolle est président de droit, vendredi 24 juillet, les 16 membres qui composent le CCAS ont dû voter pour élire le vice-président. Et c'est Céline Hiale-Guilhamou, 1^{ère} adjointe au maire, qui a été élue à l'unanimité. À savoir que sur les 16 membres, 8 sont des élus, les autres sont des personnes choisies parmi les administrés, souvent impliquées dans diverses associations communales. Parmi les différentes missions attribuées au CCAS, il faut savoir qu'il peut vous venir en aide pour acquérir des équipements médicaux (appareils auditifs, fauteuil, lunettes...).



Deux jours de fêtes

Si la Municipalité montardonnaise a bien voulu maintenir les fêtes locales cette année malgré la Covid, tout le monde a bien conscience que ces fêtes n'auront pas le même goût que les années précédentes.



actuelle, les règles sanitaires autorisent uniquement des regroupements en extérieur.

Samedi 26 septembre:

A partir de 13h30:

- Tournoi de pétanque (Inscriptions 13h, 10 € par équipe).
- Grands jeux en bois pour les familles (entre l'aire de jeux et le poly-sport)

À partir de 19h30: Pique-nique géant sur la place des Pyrénées animé musicalement par le groupe "Atout Cœur"

Vers 23h: Feu d'artifice.

Dimanche 27 septembre:

10h30: Messe en l'église Saint Michel.

11h30: Dépôt de gerbe aux monuments aux morts.

12h00: Apéritif offert par la municipalité.

Fête foraine durant tout ce week-end.

Organisées par le comité des fêtes, ces fêtes de la Saint Michel ne se dérouleront que sur deux jours (au lieu de trois habituellement), le samedi 26 et le dimanche 27 septembre. Évidemment, il n'y aura pas de repas le vendredi soir, ni de bal le samedi. À l'heure

Toujours des dons de sang malgré la Covid

Les collectes du territoire se dérouleront toutes au belvédère de Serres Castet. Depuis de nombreuses années, deux fois par an, la municipalité montardonnaise met la Maison pour Tous à la disposition de l'Association des Donneurs de Sang. Jusqu'ici, cette salle se prêtait très bien à l'exercice. Cependant, depuis deux ans, la Maison pour tous est jugée trop exigüe par le personnel médical de l'EFS, les normes nationales encadrant les collectes se faisant de plus en plus exigeantes. De plus, cette année, en raison de la crise sanitaire, les distances de sécurité exigées nécessitent une salle bien plus vaste. L'association s'est donc retournée vers Serres Castet pour effectuer ces deux collectes, sachant que la commune serroise accueille déjà deux autres collectes annuelles.

— Les prochaines collectes se dérouleront toutes au belvédère de Serres Castet

Lundi 31 août de 15h30 à 19h.

Lundi 28 décembre de 15h30 à 19h.

TRAIL LA MONTARDONNAISE

Le trail "La Montardonnaise" se déroulera cette année le dimanche 13 septembre au matin, sur la commune de Montardon. Trois courses sont au programme: un trail de 14,5 km (D+430) à 9h05, un circuit découverte de 8,5 km (D+220) à 9h et une marche de 8,5 km à 9h07 qui empruntera la même boucle que le circuit découverte. Ces trois courses sont des épreuves compétitives donnant lieu à des classements par chronométrage. Elles sont ouvertes aux coureurs licenciés ou non licenciés. Suite aux mesures sanitaires, les coureurs devront être en autonomie totale sur toutes les épreuves. Ils devront être pourvus de quantité d'eau et ravitaillement suffisants pour effectuer la totalité du parcours. À ce jour, les douches ne seront pas accessibles. Une évolution reste possible selon les directives sanitaires au jour de la course.



Les inscriptions se feront uniquement en ligne via le site de Pyrénées Chrono au tarif indiqué: **Montardonnaise trail: 10 € - Découverte trail: 7 € - Marche: 7 € - Parcours enfants: gratuit.** Attention, il n'y aura pas d'inscription sur place.

— Pour tout renseignement:
Bruno Pedarrieu 06 28 20 05 38
bruno.pedarrieu@hotmail.fr



Élection du nouveau président

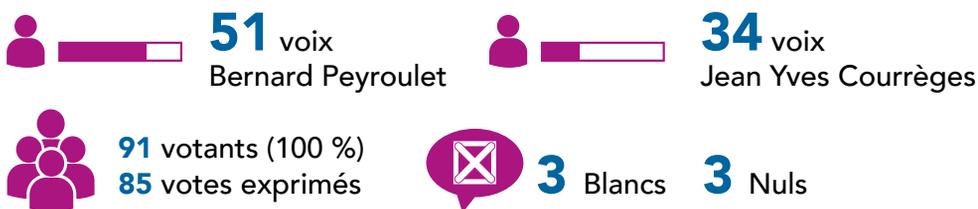
Bernard Peyroulet est le nouveau président de la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

Ils étaient presque tous présents (89 sur 92, 2 pouvoirs et 1 absent) pour ce conseil communautaire ô combien important, durant lequel les élus communautaires ont élu leur président, 15 vice-présidents et 3 conseillers délégués.

Avec 60 % des voix, Bernard Peyroulet s'offre un large succès.

« Nous étions concurrents, certainement pas adversaires » tenait à rappeler Bernard Peyroulet juste après son élection. Le nouveau président a aussitôt rendu hommage à son concurrent du soir, Jean Yves Courrèges, avec qui il devrait travailler en toute transparence et amitié.

Les résultats



— Les 15 vice-présidents autour du président Bernard Peyroulet.

Élection de l'exécutif à la Communauté de Communes

L'élection des 15 vice-présidents de la Communauté de Communes des Luys en Béarn s'est déroulée juste après l'élection du nouveau président de la CCLB.

- **1^{er} vice-président**: Jean Yves Courrèges (Serres Castet) *Gestion des zones et du parc immobilier d'entreprises - Emploi*
- **2^e vice-président**: Bernard Dupont (Malaussanne) *Solidarités territoriales et politiques contractuelles.*
- **3^e vice-président**: Arnaud Moulié (Miossens-Lanusse) *Administration générale - Finances - Personnel*
- **4^e vice-président**: André Lannusse Cazalet (Garlin) *Dynamisation des communes rurales - Services et commerces de proximité - Artisanat.*
- **5^e vice-président**: Thierry Gadou (Montardon) *Patrimoine - Réseaux*
- **6^e vice-président**: Janine Lavie-Hourcade (Navailles Angos) *Seniors - Santé*
- **7^e vice-président**: Jean Pierre Crabos (Arzacq) *Jeunesse - Formation*
- **8^e vice-président**: David Duizidou (Théze) *Petite enfance - Parentalité*
- **9^e vice-président**: Michel Cuyaubé (Séviacq) *Environnement et transition écologique.*
- **10^e vice-président**: Philippe Laborde-Rayna (Morlanne) *Urbanisme.*
- **11^e vice-président**: Jean Barus (Bournos) *Sport - Loisirs*
- **12^e vice-président**: Philippe Lalanne (Larreule) *Espaces naturels - Agriculture - Forêts*
- **13^e vice-président**: Alain Lechon (Burosse-Mendousse) *Tourisme - Communication.*
- **14^e vice-président**: Frédéric Clabé (Serres Castet) *Habitat - Mobilités.*
- **15^e vice-président**: Muriel Bareille (Sauvagnon) *Culture*

Les trois conseillers communautaires délégués sont :

- Isabelle Peguilhe (Mazerolles) *Communication*
- Claude Cassou-Lalanne (Claracq) *Emploi/formation*
- Claudette Larrieu (St Jean Poudge) *GEMAPI (eau)*